



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Réduction de la présence postale à Lyon

Question écrite n° 16773

Texte de la question

M. Thomas Rudigoz alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur les préoccupations très vives des habitants et des élus locaux sur les évolutions du service public postal dans le département du Rhône et particulièrement à Lyon. Alors qu'un nouveau bureau de poste vient de fermer dans le quartier de St-Just dans le 5e arrondissement de Lyon, le quatrième à Lyon depuis 2020, sans assurer une alternative complète. M. le député s'interroge sur la stratégie du groupe La Poste sur le territoire qui prévoit de fermer encore 4 bureaux de poste d'ici 2026. Alors que la ville comptait 33 bureaux de poste en 2020, elle en aura perdu près d'un quart en 6 ans. Si le groupe La Poste assure proposer de nouveaux points de contact, il apparaît une perte évidente de service public de proximité car ces relais postaux n'assurent généralement pas toutes les missions de service public qui sont confiées à La Poste par la loi, notamment les services bancaires, et pour lesquelles elle reçoit des dotations importantes de l'État. Dans d'autres cas, les horaires d'ouverture des bureaux de poste sont largement réduits et ne permettent pas aux habitants d'accéder à un service public de qualité. Il lui demande qu'une grande vigilance soit accordée au respect de ce maillage territorial essentiel en bureaux de poste dans le prochain contrat d'entreprise entre La Poste et l'État et souhaite connaître ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Thomas Rudigoz](#)

Circonscription : Rhône (1^{re} circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16773

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 3 juin 2024

Question publiée au JO le : [2 avril 2024](#), page 2518

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)